

COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

BO N°10 du 22 Octobre 2020

Présents : M. PITIE - M. DAYDE – M. TISSEYRE- M. BOUDET

⇒ Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la Commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumises.

RAPPEL

La commission rappelle que le numéro de demande de licence doit être inscrit sur la feuille de match jusqu'à confirmation par la ligue.

Le Président de la Commission
M. Gérard PITIE

